



Commission Départementale des Délégués

PROCES VERBAL N°15

RÉUNION du 27/01/2026

Animateur : M. MATILI
Présents : MM. COZETTE – SUZAN
Excusé : M. BORDET (CD)

DÉLÉGATIONS :

Les délégations sont disponibles sur le PDO de chaque délégué jusqu'au 8 février 2026.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DU WEEK END :

Après lecture de l'ensemble des rapports des délégués la commission transmet le rapport du match n° **53447467** à la commission discipline Séniors.

RETOURS DES COMMISSIONS :

La commission prend connaissance de la demande de délégué de la Commission Statuts et Règlements pour une rencontre U15 D2 (date à définir), PV du 19/01/2026.

La commission désignera un délégué officiel sur cette rencontre à la charge des deux clubs.

La commission prend connaissance de l'extrait du PV de la commission Discipline jeune en date du 20/01/2026 concernant une rencontre U14 D4.

La commission est à la disposition de la CDPME pour suite éventuelle à donner sur cette rencontre.

PHOTOGRAPHES :

La commission informe l'ensemble des clubs altoséquanais que les photographes doivent se présenter aux officiels avant le début de la rencontre afin de déclarer leur identité en amont de la rencontre.

Les photographes doivent obligatoirement porter une chasuble.

Le Secrétaire de Séance,
Joel SUZAN

L'Animateur
Rabah MATILI

